

compte-rendu de la réunion du conseil territorial du 24 mars 2020 en visio-conférence

Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Anne-Laure Bellier, Beatrice Cosnard, Marie-José Gaudefroy, Nathalie Lassalle, Isabelle Penafiel & Anne-Sophie Pernon
MM. Frédéric Badin, Éric Barbareau, Daniel Deherme, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Jean-Philippe Mennesson, Robert Nicolas, Christian Pastor, Pascal Person, Georges Potard, Philippe Pudelko, Pierre Terramorsi

La séance débute à 18h00.

POINT SUR LES COMITÉS

> Chaque comité dresse un état des lieux de son organisation dans le contexte du confinement. Dans l'ensemble, le schéma est identique à celui de la ligue, avec la mise en œuvre du télétravail pour le personnel sauf quelques cas de chômage partiel et animation par visio-conférences.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> Sur la base de diverses hypothèses qui se présentent à nous en la matière, à la suite d'échanges sur les spéculations de sortie du confinement avec sa cohorte d'atemoiements du côté des autorités du pays, le comité repousse à sa prochaine séance hebdomadaire une éventuelle décision quant au sort à réserver à nos assemblées générales de fin de la présente saison. On rappelle qu'elles feront coup double, avec AG ordinaire et AG électorale.

ANS HANDBALL

> On rappelle le cheminement des dossiers :

Des clubs

↳ vers les comités

↳ vers COPIL ligue

↳ vers COPIL FFHandball

↳ vers ANS

Grille de travail possible

► Pour l'évaluation des dossiers réalisés en 2019

Les clubs reçoivent leurs dossiers et les remplissent (déjà quelques dossiers sont arrivés au niveau de certains comités).

- Les dossiers remontent des clubs vers les comités, pour vérification de conformité par des commissions transverses (inter comités) et évaluation des résultats, dernier délai 30 avril. Isabelle Pénafiel souhaite la création de deux groupes transverses pour évaluer.
- Les dossiers remontent depuis les comités vers le COPIL territorial (comité de pilotage) délai 30 mai.
- Après analyse, le copil territorial communique les résultats vers le COPIL national (fédéral).

► Pour la campagne de demandes pour 2020

Nous sommes dans l'attente des instructions du COPIL fédéral, après les objectifs visés (féminisation, développement du vivre ensemble, les nouvelles pratiques, formations) et le montant de l'enveloppe financière qui sera dévolue au territoire. Les enregistrements des demandes et leur analyse passeront via le système d'information OSIRIS. Si possible, les subventions pourraient être versées avant le début de la saison prochaine.

- Dépôt des dossiers entre le 15 mars et le 15 mai. Fin de campagne 30/6
- Répartition de l'enveloppe sur actions précises à hauteur de 60 % pour les clubs et 40 % pour la ligue et les comités. Sur les 60 % dévolus aux clubs, une réserve de 20 % abondera des dossiers exceptionnels sélectionnés par les commissions d'étude, et une somme d'environ 10K€ sera dédié au projet MyCoach. À ce sujet création prochaine de groupes de travail transverses.
- Les comités accompagnent les clubs dans leurs démarches, après avoir sélectionné trois axes prioritaires pour leur périmètre qui seront portés à la connaissance de leurs clubs.

Nathalie Lassalle et Béatrice Cosnard s'attachent à répondre aux nombreuses questions des participants.

En conclusion de séance, il est demandé aux participants pour la prochaine rencontre hebdomadaire :

- De s'organiser afin d'accélérer les remontées des dossiers d'évaluation des clubs,
- De définir leurs objectifs prioritaires,
- D'enrichir les critères d'évaluation,
- D'abonder le vivier de clés de répartition possibles des enveloppes.

La séance est levée à 20h00.



Georges Potard
Président

A large, stylized signature of Robert Lafond in black ink, written in a cursive style.

Robert Lafond
Secrétaire Général